49e ANNÉE. — N° 17.278
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Chevêrus, BORDEAUX
AGENCE À PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16 f. 30 f.
France et Colonies... 9 » 17 f. 32 f.
Etranger..... 10 » 20 f. 40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c.
JEUDI 23 OCTOBRE 1919
SAINT SÉVERIN
SOLEIL : lever 6h29; coucher 5h 4
LUNE : N. L. le 23; P. Q. le 1er

TRIBUNE DE LA IVe RÉPUBLIQUE

"LA PRIME AGRICOLE"

La création par voie législative de l'organisation agricole, dont j'ai caractérisé les trois rouages, office cantonal, chambre départementale et nationale, peut être justifiée par de nombreux arguments. Elle n'institue pas une centralisation bureaucratique qui brimerait les petits propriétaires. Elle fait au contraire appel à leurs Syndicats pour constituer l'armature du nouvel édifice. Cette législation, par une pression discrète, mais irrésistible, brise l'individualisme héréditaire et crée l'association obligatoire. Elle coordonne à tous les degrés les forces professionnelles. Elle établit des liens entre toutes les institutions nécessaires aux progrès agricoles. Elle réalise dans le canton, dans le département, dans la nation, le contact direct entre le producteur et le consommateur. Elle soulage celui-ci sans léser celui-là. Elle régularise les ventes sans en diminuer le profit. Elle intensifie les rendements sans les déprécier.

On pourrait cependant objecter que l'action exercée par ce triple organisme sur la vie rurale ne sera ni assez directe, ni assez profonde, ni assez permanente pour amener le petit propriétaire à briser l'esclavage de la routine et à admettre la nécessité d'une transformation.

Je crois, en effet, qu'étant donnée la nécessité où se trouve le pays de procéder à une réorganisation immédiate et d'obtenir des résultats rapides, il convient de compléter la réalisation de cette œuvre législative par l'institution d'une *prime agricole*. Cette prime agricole sera distribuée par les offices coopératifs cantonaux, sous le contrôle et la responsabilité des Chambres départementales assistées d'un inspecteur des finances.

Pour pouvoir prétendre à ce versement de l'Etat, les conditions suivantes devront être remplies :

1° L'agriculteur devra exploiter personnellement un lopin de terre, être père ou mère de trois enfants vivants;

2° Avoir réalisé, par rapport aux chiffres des deux années précédentes, et maintenu pendant une période d'au moins dix ans, une augmentation dûment constatée,

D'au moins 100 % dans l'élevage du bétail (vaches et porcs),

D'au moins 25 % dans la superficie des pommes de terre,

D'au moins 25 % dans la superficie de la culture en blé, seigle ou betteraves;

3° Pour ces deux dernières catégories, l'agriculteur devra avoir atteint un rendement minimum à l'hectare supérieur à la moyenne départementale des cinq années précédentes.

Cette prime agricole sera versée à l'exploiteur sous la forme d'une pension viagère de 200, 300, 400 et 500 fr., selon qu'il pourra justifier d'une ou plusieurs augmentations dans son exploitation. Mais elle ne lui sera versée qu'à la condition de continuer sa profession et de résider dans son village.

Cette réforme présente des avantages multiples. Elle lie la cause de la terre à celle du foyer. Elle grandit le prestige des parents et accroît la valeur des enfants. Elle fixe la population et arrête l'émigration. Elle assure en même temps l'accroissement de la superficie et l'accroissement du rendement. Elle oblige l'agriculteur à améliorer son matériel et ses procédés. Elle facilite le remembrement et accroît les achats de terre. Elle assure la disparition des terres incultes et la reprise des exploitations dévastées. Elle fournit au pays une augmentation immédiate de sa population et de sa production.

J'entends bien que le sacrifice budgétaire pourrait être considérable. Il serait possible de procéder par étapes et de réserver provisoirement l'institution de la prime agricole aux départements du Nord et du Centre ravagés par la guerre étrangère ou rongés par l'émigration rurale. D'autre part, l'institution de cette prime dans une région déterminée entraînerait *ipso facto* la suppression des subventions de tout ordre accordées par l'Etat à l'industrie agricole. J'ajoute enfin que la hausse de la terre et l'arrêt des importations constitueraient pour le Trésor public un avantage dont il faut tenir compte. Il est vraiment temps, s'il ne veut pas courir à la ruine, qu'il cesse de subventionner indirectement les agriculteurs du Danemark, de l'Espagne, de la Suisse, de l'Italie, etc.

Supposons que demain soit affiché par les soins des offices cantonaux un placard ainsi conçu : « Prime agricole et pension viagère assurées par l'Etat. Agriculteurs, vous pouvez en douze ans acquérir une pension viagère garantie par l'Etat, de 200, 300, 400 ou 500 fr., représentant au taux actuel de l'argent un capital de 4, 6, 8 et 10.000 fr. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office coopératif cantonal ou au Syndicat agricole communal. »

Je suis convaincu que leurs secrétaires seraient vite assiégés et qu'un peu de joie passerait sur nos villages décimés.

Jacques BARDOUX.

LE PALAIS DE LA PRESSE

On peut dire contre elle tout ce qu'on voudra, la Presse a été bien sage pendant la guerre. Cet arbre de la science du bien et du mal n'a donné en somme que de beaux et bons fruits. Quelques enfants terribles en maraude sont montés dans l'arbre pour le saccager avant la maturité, mais les dégâts ont été insignifiants. Des maraudeurs sont tombés et ont mal fini au petit jour...

Vous trouverez donc assez juste qu'on élève à la Presse un palais magnifique. C'est bien son tour de se mettre dans ses meubles. Elle a fait la fortune d'assez de gens — hommes politiques, commerçants et industriels variés — pour qu'on lui élève un temple où on dira l'office... commercial.

Malheureusement, l'idée de cet hommage si mérité est boche. Le palais international de la Presse doit s'élever à Dusseldorff. Une circulaire rédigée en français correct invite tous les intéressés probables ou possibles à retenir leur stand. Les travaux commenceront le 1er janvier et seront achevés à la fin de mai 1921 au plus tard. Avec la sereine inconscience qui fait à la fois leur force et leur faiblesse, les Boches insistent sur le caractère hautement « moral et intellectuel » de l'entreprise. Elle a pour but de rapprocher les peuples, de leur permettre de mieux se connaître et de s'entendre, pour le profit commun de tous.

Ces choses-là sont rudes, mais il fallait s'y attendre, et elles sont riches d'enseignements. L'Allemagne a tout fait pour « rapprocher les peuples » en 1914, comme on rapproche le chasseur et le gibier. Le gros gibier ne s'est pas laissé faire, et le chasseur a été fortement décousu. Il tâche à se remettre de la collision, et il propose aussitôt une autre forme de rapprochement sur laquelle il percevrait un pourcentage honnête ou malhonnête, suivant la tête du client. C'est simple, c'est logique et c'est fort.

Il est clair que l'idée d'élever un temple à la Publicité, cette dixième muse, est une idée moderne et pratique. Quand la Fortune fait sa roue les yeux bandés, la Publicité fouille le marché de ses yeux clairs et lui ouvre la route. On comprend que les Boches soient désireux de tenir les clés de ce temple où les marchands sont appelés, au lieu d'être chassés.

Ils ont seulement mal choisi le siège du culte. La désignation de Dusseldorff n'est pas mal, comme contribution à l'étude de l'aplomb au vingtième siècle. Mais Paris serait mieux. Les « rapprochés » seraient entre eux, entre braves gens.

Les autres, à la porte,
Respirant la vapeur des mets que l'on apporte,
Se hausseraient, pour voir, sur la pointe des pieds.

On prépare une Exposition internationale des arts décoratifs à Paris pour 1922. On discute sur le point de savoir si les Boches y seront admis... La question ne devrait pas être posée. Les Boches, avant d'être traités sur un pied d'égalité, doivent faire amende honorable, et régler l'amende pécuniaire, avant que sonne l'heure non de l'oubli, mais de la stricte tolérance...

P. B.

LES ÉLECTIONS

LE DOCTEUR NAVARRE SE RETIRE DU PARTI SOCIALISTE

Paris, 21 octobre. — Le docteur Navarre, député de la Seine, adresse aujourd'hui la lettre suivante :

« Au citoyen Frossard, secrétaire du parti socialiste,

» La Fédération socialiste de la Seine vient de désigner ses candidats aux élections législatives. Je ne suis nullement surpris de ne pas figurer parmi ceux qui me font un crime d'avoir pratiqué pendant la guerre une politique de défense nationale et de n'avoir jamais désespéré de la victoire. La Fédération aurait pu demander en même temps mon exclusion du parti, comme elle l'a fait pour plusieurs de mes amis. Elle n'a pas cru devoir aller jusque-là. Je n'ai pas à lui en savoir gré, et, afin d'éviter toute équivoque, je vous adresse ma démission

Veuillez agréer, etc.

» Dr NAVARRE. »

LA CANDIDATURE DE M. CAILLAUX

Paris, 21 octobre. — M. d'Estournelles de Constant vient d'écrire, au nom de M. Caillaux, à tous les comités de l'arrondissement de Mamers, une lettre dans laquelle il déclare que M. Caillaux se désiste de toute candidature à cette double condition :

1. Que M. Caillaux sera remplacé sur la liste républicaine par un homme à lui, acceptant de soutenir la thèse de l'innocence de l'ancien président du conseil devant le collège électoral.

2. Que les candidats de liste mettront la question Caillaux en tête de leur programme.

« Il faut, écrit le sénateur d'Estournelles, qu'en attendant la décision trop éloignée de la Haute-Cour, le département de la Sarthe rende un premier verdict d'acquittement en faveur du martyr persécuté par Clemenceau. »

Les quatre candidats de la liste républicaine, MM. Montigny, Ajam, Souchard et Cacaud, ont protesté vigoureusement contre les termes de la lettre de M. d'Estournelles, et ils ont déclaré qu'ils ne voulaient ni se solidariser avec M. Caillaux, ni considérer le collège électoral de la Sarthe comme une juridiction criminelle.

600 officiers étrangers suivront nos cours militaires

Paris, 21 octobre. — Près de six cents officiers étrangers, représentant ingt-deux nations, ont demandé, par l'intermédiaire de leurs gouvernements, à suivre les prochains cours de nos écoles militaires ou à effectuer des stages dans les différents corps et services de notre armée. Ces chiffres n'ont été atteints à aucune époque.

Les titres perdus en pays envahis

Paris, 21 octobre. — Le « Journal officiel » publie ce matin un décret indiquant la procédure à suivre et les formalités à remplir par les propriétaires de titres au porteur dépossédés par suite de faits de guerre dans les territoires occupés par l'ennemi.

La houille bleue

L'UTILISATION DE LA FORCE DES MAREES

Paris, 21 octobre. — M. Jules Cels, sous-secrétaire d'Etat des travaux publics et des transports avait chargé le comité d'études et recherches scientifiques pour l'aménagement des forces hydroélectriques d'étudier le problème de l'utilisation de la force des marées.

Ces études ont abouti à des conclusions favorables et M. Cels vient de décider qu'il allait procéder à des expériences destinées à faire aboutir des réalisations pratiques. Ces expériences auront lieu l'une dans le Finistère, l'autre dans la baie de Saint-Briac, à la limite des départements des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine.

Les militaires devront avoir un permis pour chasser

Paris, 21 août. — Après entente avec le président du conseil, ministre de la guerre, et sur l'avis conforme de M. le maréchal de France, commandant en chef, le ministre de l'agriculture et du ravitaillement a décidé que la dispense du permis de chasse, qui avait été consentie pendant la guerre en faveur de certaines catégories de militaires, cessera d'avoir son effet à partir du jour où l'état de guerre prendra fin.

Le traité de Versailles reçoit le sceau de l'État

Paris, 21 octobre. — L'instrument diplomatique des ratifications du traité de Versailles a été revêtu, cette après-midi, du sceau de l'Etat.

Cette formalité a été accomplie au ministère de la justice en présence de MM. Pierre de Fouquières, chef adjoint du protocole, et Leroux, directeur des affaires criminelles et des grâces, chef de cabinet du garde des sceaux.

L'exemplaire du traité de paix, qui constitue « l'instrument diplomatique » est un gros volume d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, imprimé sur papier japon et recouvert de satin vert.

A la suite des articles du traité se trouve reproduit le texte manuscrit du décret de ratification signé par le président de la République et contresigné par le ministre des affaires étrangères. Le sceau a été apposé au bas de la dernière page du volume au moyen d'une presse à vis manœuvrée par un fonctionnaire du ministère de la justice. Les armes de la République se détachent en relief sur un cachet de cire jaune de douze à quinze centimètres de diamètre qu'enserre une double cordelette terminée par deux glands en argent. Le cachet a été enfermé dans une boîte en argent, de manière à en assurer la conservation lorsque l'instrument diplomatique sera déposé aux archives du ministère des affaires étrangères, auquel il est destiné.

Le Conseil suprême des alliés se réunit

Paris, 22 octobre. — Le Conseil suprême s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Pichon. Il a examiné une demande introduite par les Allemands en vue d'obtenir certaines atténuations des mesures prises par les alliés pour assurer le blocus de la Russie soviétiste. Ces demandes portent sur le cabotage et la pêche. Les alliés ont décidé qu'ils ne modifieraient en rien les mesures prises, mais qu'elles seraient appliquées avec bienveillance.

Le Conseil a été saisi par la délégation américaine de propositions émanant du Conseil national luthérien des Etats-Unis, en vue de se faire attribuer la succession des missions religieuses allemande dans le monde. Cette question a été réservée.

Le Conseil a décidé d'autre part de charger la commission économique d'examiner les suggestions, d'ailleurs contradictoires, qui avaient été faites par diverses délégations en ce qui concerne les mines de Pecs (sels de Hongrie).

La délégation italienne a fait savoir que son gouvernement avait désigné le comte Bonin Longare assisté de M. Pagliano, pour le représenter au comité d'interprétation et d'exécution du traité avec l'Allemagne.

De son côté M. Pichon a fait connaître que la République française y serait représentée par le ministre des affaires étrangères, avec M. Berthelot pour adjoint. Il s'agit du conseil des ambassadeurs, qui doit remplacer le Conseil suprême aussitôt que celui-ci aura été dissous. L'Angleterre a désigné lord Derby et le Japon, M. Matsui.

Tandis que le Conseil délibérait, il a été porté à la connaissance des plénipotentiaires qu'un avion allemand venait d'atterrir à Kovno. Cet appareil était piloté par des civils allemands se rendant de Berlin à Moscou et ayant à bord un passager allemand et deux passagers turcs. Une enquête est ouverte à ce sujet.

Les navires allemands cédés à la Hollande

UNE NOTE DES ALLIES A BERLIN EN DEMANDE LA REMISE

Paris, 21 octobre. — L'Allemagne, qui s'est engagée à placer toute sa flotte marchande sous le contrôle et le pavillon des puissances alliées, n'a pas remis les cinq navires : « Johann-Heinrich-Burchard », « William-Oswald », « Braunschweig », « Denderah » et « Nassau », sous le prétexte que, ayant été vendus en 1914-1916 à des Compagnies de navigation hollandaises, ils n'étaient pas allemands, mais bien hollandais. Or, les termes du traité de paix s'opposent nettement à cette thèse.

En conséquence, le Conseil suprême des alliés a fait parvenir à l'Allemagne une note l'invitant à envoyer sans plus tarder au Flirth of Forth les cinq navires, pour qu'ils soient remis aux puissances alliées et associées.

Le représentant de l'Allemagne dans la commission de la Sarre

Zurich, 22 octobre. — Le conseiller de justice docteur Mutt, de Sarrebruck, a été désigné pour représenter l'Allemagne à la commission de la Société des nations qui administrera le bassin de la Sarre.

Les réserves américaines au traité

Washington, 22 octobre. — M. Mac Cumber, qui appartient au groupe des républicains modérés, présente de nouveau au Sénat un certain nombre d'amendements et compromis déjà connus au traité de paix, tels que la faculté pour l'Amérique de se retirer de la Ligue des nations, la doctrine de Monroë, la question du Chantoung et l'inégalité des votes dans la Ligue des nations.

Le Roi d'Espagne A PARIS

DINER A L'AMBASSADE D'ESPAGNE

Paris, 21 octobre. — Le roi Alphonse XIII, qui avait revêtu ce soir la tenue militaire, est allé dîner à neuf heures à l'ambassade d'Espagne.

Parmi les invités, citons : le gouverneur militaire de Paris, général Berdoulat; M. William Martin, directeur du protocole; M. Roux, préfet de police; le colonel Blavier, attaché à la personne du souverain pendant son séjour en France; le marquis de Viana, du secrétariat; le marquis de La Torrecilla; le duc de Tarrancon; le comte de Gavia; M. Diez, président de la Chambre de commerce espagnole de Paris; M. Almeida, conseiller d'ambassade.

A VERDUN

Paris, 21 octobre. — Après le dîner, le roi Alphonse s'est rendu à la gare de l'Est, où il a pris le train pour Verdun.

La santé de la reine

Madrid, 21 octobre. — L'état de santé de la reine s'est amélioré. Il est probable qu'elle partira cette semaine pour l'Angleterre.

L'émir Fayçal chez M. Clemenceau

Paris, 21 octobre. — M. Clemenceau a reçu ce matin, au ministère de la guerre, l'émir Fayçal, avec qui il a eu un long entretien.

La croix de guerre à Verdun et Pont-à-Mousson

Paris, 21 octobre. — Verdun, qui avait reçu la croix de la Légion d'honneur en 1916 pour son héroïque résistance, vient de se voir conférer la croix de guerre avec la citation suivante à l'ordre de l'armée :

« Verdun, forteresse âprement convoitée par l'ennemi, a victorieusement tenu tête aux efforts puissants et aux coups redoublés des assaillants. A supporté vaillamment les pertes et les ruines que causait un bombardement sans précédent dans l'histoire. Rempart inviolé, a symbolisé la résistance de la France. »

Pont-à-Mousson, 21 octobre. — M. Lebrun, ministre des régions libérées, a fait connaître à M. Gautherot, maire de Pont-à-Mousson, que le président du conseil vient de signer un décret conférant la croix de guerre à la valeureuse cité. Pont-à-Mousson a subi 234 bombardements et reçu 39.000 obus; 1.642 maisons sur 1.887 ont été démolies. La ville a été envahie du 5 au 11 septembre 1914; 93 habitants ont été tués et 250 blessés.

La population comptait avant la guerre 14.000 habitants; 6.000 d'entre eux travaillent actuellement à relever leurs foyers en ruines.

LA VIE AÉRIENNE

Le raid Paris-Melbourne

POULET FAIT ESCALE A BRINDISI

Paris, 22 octobre. — La dépêche suivante a été reçue de l'aviateur Poulet, qui tente le raid Paris-Melbourne :

« Brindisi, 20 octobre (retardée). — Nous sommes repartis de Naples ce matin, par un temps menaçant; mais à peine avions-nous abordé les Apennins que le mauvais temps et le vent violent se sont mis contre nous. Nous sommes passés à travers trois tempêtes de neige au-dessus de la montagne, et en arrivant au-dessus du versant de l'Adriatique, une pluie torrentielle s'étant mise à tomber nous a obligés à faire escale à Brindisi. Nous avons parcouru 300 kilomètres en 4 heures 20, par un vent violent, vent debout. — POULET. »

POULET ATTERRIT PRES DE VALONA

Rome, 22 octobre. — On apprend de Valona (Albanie) que l'aviateur Poulet a dû suspendre son voyage pour Salonique, en raison de l'état de l'atmosphère. L'atterrissage a eu lieu à l'aérodrome de Taviaga, près de Valona.

L'aviateur français a été reçu par les officiers aviateurs italiens.

Le raid transcontinental aérien

New-York, 20 octobre. — Le capitaine J.-O. Donaldson est arrivé au champ d'aviation « Roosevelt », de Mineloa, à 10 h. 3 m. 12 s. ce matin, se classant second dans le raid transcontinental aérien. (S. S. « Chicago Tribune ».)

D'Angleterre en Australie en avion

Londres, 21 octobre. — Le capitaine Matthews, qui a formé le projet de se rendre en Australie par la voie des airs, est parti de Hounslov dans la matinée.

Le complot anti-français de Strasbourg

Strasbourg, 22 octobre. — Voici des renseignements complémentaires sur le complot neutraliste découvert par la police :

Les autorités de Strasbourg suivaient depuis quelque temps déjà les menées du trio comte Rapp, Ley et Muth, installés à Baden-Baden, et leurs tentatives pour recruter des agents de propagande en Alsace. Elles savaient que des tracts neutralistes germanophiles devaient être envoyés en fraude à Strasbourg pour être distribués. En même temps elle surveillaient le logis du nommé Locke, habitant rue Grandidier, où se tenaient des conciliabules suspects. Enfin arriva le moment où tous se trouvèrent rassemblés, et alors la police ferma la souricière.

Les conspirateurs furent surpris au moment où ils étaient réunis pour se partager des tracts venant directement d'Allemagne. Ces tracts demandaient notamment aux soldats français, auxquels ils étaient destinés, de ne pas intervenir dans le cas où une révolte se produirait dans le pays. Des papillons réclamant la constitution d'une République neutre d'Alsace, et l'Alsace aux Alsaciens ont été également saisis. En voici la traduction :

« La République neutre d'Alsace-Lorraine rendra seule au pays la tranquillité et le bien-être et l'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains !

» Aucune puissance ne sera plus forte que la vôtre, si tous ensemble vous proclamez le droit de disposition de vos destinées, qui a été garanti par l'Entente.

» Que fait-on pour nous, Alsaciens-Lorrains, du droit de disposer de nos destinées ?

» Le Comité exécutif de la République d'Alsace-Lorraine. »

Ces manœuvres ont redoublé à la veille des élections législatives, et elles semblent avoir porté dans certains milieux politiques, heureusement restreints. Il s'agirait d'imposer une double exclusion, d'après laquelle ne pourrait pas être candidat l'Alsacien de France qui a opté après 1870 pour la nationalité française, et qui depuis a quitté le pays, empêchant ainsi ses enfants de devenir Allemands; ne pourrait pas davantage être candidat celui qui ne sait pas parler et écrire le dialecte alsacien.

M. JEAN LONGUET MELE A L'AFFAIRE

Le principal agent du complot est l'architecte Koessler, chez qui on a trouvé des documents compromettants et de l'argent. C'est lui qui recevait l'argent, et on lui reproche d'avoir mis récemment un député socialiste français, M. Jean Longuet, en rapports avec un riche Allemand des environs de Strasbourg, M. Grunelius.

Ce Grunelius, qui est le fils du banquier francfortois anobli par l'ex-kaiser, a lui-même des attaches de famille en Alsace, où il possède des propriétés. De là à conclure que le comte Rapp et Grunelius opéraient de concert, il n'y a qu'un pas.

Il appartiendra au juge d'instruction d'établir ces relations. Si l'hypothèse se vérifie, la question prendra tout de suite une grande importance, car il serait établi que le gouvernement allemand a connaissance de ces machinations subversives. Il ne faut pas oublier, en effet, que le mouvement neutraliste mis en œuvre par Rapp est, en réalité, un mouvement germanophile, qui tend à porter atteinte aux stipulations du traité de Versailles. Le gouvernement allemand en userait comme d'un « chiffon de papier ».

CE QUE DIT M. LONGUET

Paris, 21 octobre. — Dans le « Populaire », sous le titre : « Une manœuvre électorale et policière », M. Jean Longuet proteste contre l'allusion faite par certains journaux à ses relations avec des citoyens alsaciens, notamment MM. Koesler et Grunelius, auxquels on reproche une propagande autonomiste.

M. Longuet déclare qu'il n'a jamais rien connu de cette propagande, n'ayant jamais fait en Alsace que du socialisme. Il ajoute qu'il a seulement, au mois d'août dernier, conduit par le fils de M. Grunelius, qui est membre du groupe des étudiants socialistes de Strasbourg, visité la propriété que possède depuis plusieurs générations la famille Grunelius au pied des Vosges.

Postérieurement, M. Longuet ayant appris que cette visite avait donné lieu à certains commentaires injurieux pour lui, adressa une plainte à M. Millerand, qui lui aurait promis d'ouvrir une enquête à ce sujet.

M. Longuet conclut en exprimant sa surprise de voir cette histoire soulevée de nouveau d'une façon aussi tendancieuse.

Administrateurs de séquestres poursuivis à Metz

Metz, 21 octobre. — Des instructions sont ouvertes contre un certain nombre d'administrateurs-séquestres de biens allemands, coupables de malversations et trafic d'influence. Une arrestation a déjà été opérée : celle d'un des principaux administrateurs-séquestres, un nommé Portier, qui, installé à Metz depuis janvier 1919, avait réalisé une véritable fortune en détournant et en vendant des objets précieux, des bijoux et des meubles de prix dont il avait la garde.

36,000 bolcheviks défendraient Pétrograd

Youdenitch prépare l'action décisive

Comme on le verra plus loin, un communiqué officiel émanant du grand quartier général de l'armée Youdenitch annonce que les troupes russes se sont emparées

de Tsarskoié-Selo, à 20 kilomètres de Pétrograd, et ont poussé jusqu'à Poulkow, à 10 kilomètres à peine de la capitale. Elles disposent déjà du chemin de fer jusqu'à Krasnoié-Selo.

D'autre part, les bolcheviks ne dissimulent pas la gravité de la situation à Pétrograd et reconnaissent que « dans la région du golfe de Finlande les combats continuent au nord de Krasnoié-Selo ».

Il n'y a donc aucun doute sur la position de l'armée russe de l'Ouest. Maître des centres de Krasnoié-Selo et de la station de Poulkow, libéré sur son flanc gauche de la menace de Cronstadt, il semble que Youdenitch puisse reprendre des opérations décisives contre la capitale russe.

Pourquoi ne l'a-t-il pas encore fait ? C'est ce que deux dépêches de Stockholm et d'Helsingfors (22 octobre) nous font comprendre. Les bolcheviks auraient 36.000 hommes de troupe à Pétrograd, tandis que l'armée de Youdenitch (en laissant en dehors de cette estimation les Esthoniens, qui, récemment, se montrèrent peu sûrs) ne compterait que 15.000 hommes environ.

Dans ces conditions, les forces du général russe ne sont pas assez élevées pour isoler Pétrograd, et le général Youdenitch concentre ses troupes, en attendant des renforts que la possession du chemin de fer lui permet de recevoir assez rapidement. Il annonce que son artillerie est déjà augmentée de cent canons de gros calibre et qu'il dispose d'abondantes munitions.

Les bolcheviks se font d'ailleurs peu d'illusions, et les radios qu'on lira ci-après reflètent, malgré leurs contradictions, l'angoisse des défenseurs de la « Pétrograd rouge ».

Youdenitch poursuit sa marche sur Pétrograd

Reval, 19 octobre. — De l'agence Union (communiqué du grand quartier général de l'armée Youdenitch) :

« Nos troupes se sont emparées de Tzarskoié-Sélo (20 kilomètres de Pétrograd) et se trouvent actuellement à Poulkove, à 10 kilomètres à peine de la capitale. La voie du chemin de fer est déjà rétablie jusqu'à Krasnoie-Selo. Nous avons fait de nombreux prisonniers et capturé des aéroplanes. On ignore encore ce qu'il est advenu de la station radiotélégraphique de Tzarskoié-Sélo. Notre avance vers Pétrograd se poursuit sans arrêt.

» Le conseil des ministres du gouvernement du Nord-Ouest s'est réuni le 19, à Narva, sous la présidence du général Youdenitch pour étudier les questions que soulève la chute prochaine de Pétrograd.

» L'armée rouge, appuyée par des bataillons spéciaux du fameux régiment internationaliste, tente vainement de s'opposer à notre marche. En avant, on signale la présence parmi les troupes bolchevistes des contingents frais rappelés du front finlandais. On a saisi un ordre du jour de Trotsky prescrivant d'économiser les munitions, dont la fabrication devient de plus en plus difficile, et signalant que les désertions dans l'armée des Soviets atteignent parfois 6 % de l'effectif. »

La situation à Pétrograd d'après les radios bolchevistes

Paris, 21 octobre. — Les radios russes suivants sont arrivés aujourd'hui à Paris :

Voici d'abord un radiotélégramme daté de Moscou, 20 octobre, 18 heures, d'où il résulterait que Pétrograd était encore à cette date aux mains des Soviets :

« La Russie paysanne respirera lorsqu'elle apprendra qu'aucun danger ne menace plus la Pétrograd rouge. Pétrograd, tu seras nôtre. »

Un autre radio russe sans date, et dont la transmission est fortement altérée, dit :

« La situation à Pétrograd est sérieuse. Le danger est grand. Tous doivent se préparer à reculer pas à pas en défendant chaque pouce de terrain, chaque maison à l'intérieur même de la ville. »

Enfin, le communiqué officiel bolcheviste du 20 courant contient pour le front nord l'indication suivante :

« Dans la région du golfe de Finlande, les combats continuent au nord de Krasnoie-Sélo. »

L'Entente ravitaille Youdenitch

Stockholm, 21 octobre. — Youdenitch a reçu des alliés le ravitaillement suivant : 30 canons avec obus, 22.000 fusils, 15 millions de cartouches, 40.000 capotes, une grande quantité de linge, des chaussures, des coiffures et des rations de sucre et de tabac. D'autres transports arrivent

ALLEMAGNE

A l'Assemblée nationale allemande

ENQUETE SUR LES RESPONSABILITES DEPOSITION DU COMTE BERNSTORFF

Berlin, 21 octobre (via Zurich). — La commission d'enquête de l'Assemblée nationale allemande sur la question des responsabilités a tenu aujourd'hui sa permière séance. De nombreux hommes politiques de l'ancien régime y assistaient, notamment M. Bethmann Holweg.

M. Sinzleimer, rapporteur, a pris la parole sur la question des possibilités de paix qui auraient pu se présenter au cours de la guerre, sur l'accueil que leur fit le gouvernement allemand et sur les raisons qui les firent échouer. La sous-commission a à sa disposition tous les actes qui se rattachaient à ces pourparlers par le ministère des affaires étrangères.

Le premier point examiné est la médiation du président Wilson. La mission de la sous-commission est de déterminer quel rapport existe entre cette médiation et l'offre allemande de paix du 12 décembre 1916.

M. Sinzheimer a énuméré les événements sans en tirer de conclusions. L'ancien ambassadeur à Washington, comte Bernstorff, déposa ensuite, appuyant ses déclarations de la lecture de télégrammes et de documents.

Suivant Bernstoff, l'offre de paix allemande de 1916 aggrava la situation parce qu'un grand courant en Amérique ne voyait dans cette démarche qu'un signe de faiblesse, tandis que, selon un mot du colonel House, une médiation en faveur de la paix n'était possible qu'à un moment où l'Allemagne paraissait forte.

M. Bernstorff répond à une question du président de la commission qu'il avait envisagé une médiation en dehors du cadre d'une conférence internationale.

La séance est ajournée à mercredi.

L'Allemagne prépare le plébiscite

Zurich, 21 octobre. — L'Allemagne prépare le plébiscite en Mazourie et en Warmie en y installant tous ceux qui avaient des rapports quelconques avec ces territoires; elle leur assure la gratuité du voyage, des allocations et des primes. On compte ainsi cent mille personnes qui ont accepté l'invitation gouvernementale (?).

ANGLETERRE

Nouvelles menaces de grèves

Londres, 22 octobre. — Des désordres viennent de se produire dans les corps de métiers de construction, résultant de la demande d'augmentation de 4 pence (environ 40 centimes) par heure formulée par les représentants des ouvriers. Plus de 250.000 hommes sont en cause et menacent de déclarer la grève générale si une solution rapide n'est pas obtenue. (S. s. « Chicago Tribune. »)

ITALIE

La terre tremble à Rome

Rome, 22 octobre. — Ce matin à 7 h. 12, une secousse sismique s'est fait sentir d'une façon très marquée jusqu'à 9 h. 30 du matin.

Aucun dommage n'est signalé dans Rome.

Selon des nouvelles parvenues des villes principales de province, on ne signale aucun dégât. Le centre de la secousse sismique serait très proche de Rome.

La secousse a été très sensible à Velletri, près de Rome.

ETATS-UNIS

M. Wilson va mieux

Il intervient auprès de la Conférence industrielle

Washington, 21 octobre. — De son lit, M. Wilson a dicté à M. Lane, président de la Conférence industrielle, une lettre dans le but d'essayer d'éviter la rupture dont sont menacés le capital et le travail sur les questions de revendications collectives.

Cette lettre sera présentée à la Conférence.

Du charbon américain pour la France

Atlantic-City, 22 octobre. — Les délégués français au Congrès du commerce ont annoncé que la France aura besoin de 22 millions de tonnes de charbon américain en 1920. D'ailleurs, le charbon américain a déjà été employé en France à titre d'expérience, car le prix de revient de 32 dollars la tonne est très supérieur à celui du charbon anglais.

A TRAVERS LA PRESSE

UN APPEL AUX CONTRIBUABLES

Paris, 22 octobre. — Les programmes électoraux s'élaborent, les proclamations se rédigent, les comités s'agitent. De tous côtés, des revendications s'affirment. Une seule manque, celle des contribuables :

« Il est temps qu'ils la formulent, en demandant aux élus et aux candidats : Où allons-nous si l'on ne fait pas de sérieuses économies ? déclare M. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées-Orientales, dans le **Journal**.

» Contribuables, vous devez enfin faire entendre votre voix; vous devez dire à tous les candidats que l'heure est venue de voir cesser tous ces errements, que l'ère des gabégies et des gaspillages doit être close, que le moment est arrivé de reviser les marchés scandaleux de la guerre, de prendre à la gorge tous les profiteurs pour leur faire restituer les milliards indûment volés à l'Etat, de mettre fin à la décomposition de nos administrations publiques, au désarroi de nos finances, à l'incohérence des Parlements et des gouvernements.

» Contribuables qui ne voulez pas être écrasés d'impôts, qui ne voulez pas voir aggraver le déficit, qui voulez de l'ordre, de la méthode, de la prévoyance dans la gestion des intérêts de l'Etat, faites prendre l'engagement aux candidats de pratiquer de profondes économies dans le budget, de simplifier les rouages administratifs, de supprimer les sinécures, de n'accepter aucune dépense qui ne serait pas immédiatement couverte par une économie correspondante.

» Contribuables, vous êtes le nombre, vous êtes la force, sachez imposer vos volontés. Jusqu'ici, votre passivité a assuré l'impunité à tous les gaspillages, à toutes les folies budgétaires. Désormais, elle conduirait le pays à la catastrophe. Il est temps de mettre un frein aux prodigalités sans mesure, aux dépenses sans utilité. Il faut endiguer le flot montant de la dette. Ne donnez vos suffrages qu'aux hommes qui refuseront de laisser mettre plus longtemps au pillage le budget national, et qui auront souci d'administrer les finances publiques avec une sérieuse économie, comme ils feraient de leur fortune particulière.

» Contribuables français, votre heure est venue d'élever la voix; que dans toutes les réunions, que dans tous les appels un seul cri retentisse : Economie ! Le salut de la France est à ce prix. »

LE DEPUTE RÊVE

Dans un de ces articles humoristiques où il excelle, et qu'il intitule : « A un sortant, » M. Alexandre Hepp, après avoir constaté que nombre de Français sont mécontents de leur député, indique aux lecteurs du **Gaulois** comment il « rêve son homme » :

« Je le verrais riche, s'il est d'autres riches encore que les parvenus et les improvisés de toute marque, et parfaitement indépendant, même à l'endroit de ce que peuvent valoir écharpes et baromètres. Il ne me déplairait pas, d'ailleurs, que, voulant parler affaires, il sût ce qu'est une industrie, voire un commerce. Avec la foi ou privé d'elle, j'aimerais qu'il soutînt ceux qui l'ont; avec la haine du Boche, mais le souci de le connaître et le courage de le redouter; clair parleur, mais sans trop d'éloquence; serviable, mais non point commissionnaire; célibataire sans trop de distractions, plutôt que marié sans enfants; répandu, mais capable et heureux de demeurer sous la lampe de travail; ambitieux pour lui-même, mais scrupuleux et loyal; avec un peu de l'esprit de Paris, mais avec tout le cœur de la France.

» Vous me direz, Monsieur, que c'est exiger beaucoup, et qu'il vous serait aisé d'arranger à votre manière la phrase de Beaumarchais.

» En êtes-vous sûr, cependant ? Croyez-vous qu'il soit en effet impossible de découvrir ici des gens qui répondraient à ce signalement ? Je suis persuadé tout juste du contraire.

» Les qualités que je suppose à chez un député de mon choix, ce sont précisément les qualités essentielles de ce pays. Si des mœurs nouvelles, certains cynismes souriants, les veuleries ou les impunités semblent l'avoir emporté, le fond demeure. Il reste toujours la ressource et la force. La guerre l'a prouvé; il faut que la paix le prouve. Et cette preuve-là, Monsieur, c'est elle qui vous attend. »

TANGER

M. André Fribourg, agrégé de l'Université, qui fut envoyé à plusieurs reprises en mission au Maroc et séjourna fréquemment à Tanger, expose dans le **Matin** le problème épineux du grand port marocain :

« Les Allemands ont à peu près disparu de Tanger, les Anglais ne sont pas très nombreux, enc

Alphonse XIII à Paris

Paris, 21 octobre. — Dans le courant de la matinée sont venus s'inscrire à l'hôtel Meurice le comte Romanès, ministre de Grèce; les membres des maisons civile et militaire du président de la République; M. Catargi, maréchal de la maison du roi et de la reine de Roumanie, au nom des souverains; M. Pierre Dupuy, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande; M. Painlevé, ancien président du conseil; M. Oreste Ferrare, ex-président de la Chambre des représentants de Cuba; le comte Derby, ambassadeur d'Angleterre; le statuaire Bartholomé, etc., etc.

A neuf heures, le roi a fait une promenade au Bois de Boulogne, puis il est allé rendre visite au grand-duc Paul.

Rentré à dix heures et demie à l'hôtel Meurice, le souverain a reçu le général Durand, défenseur de Nancy en 1914, président de l'Association des combattants de la grande guerre, venu pour le remercier de tout ce qu'il a fait pour les blessés et les prisonniers, ainsi que pour les populations des régions envahies. A sa sortie de l'hôtel, le général Durand a déclaré que le roi était particulièrement heureux du bon accueil qu'il a reçu en France.

CHASSE A RAMBOUILLET

A 10 h. 45, le roi a quitté l'hôtel Meurice pour se rendre à Rambouillet, où une chasse était organisée en son honneur. Le souverain, qui était accompagné de M. Quinones de Léon, ambassadeur d'Espagne, et du marquis de Viane, grand veneur, a été reçu à la gare des Invalides par MM. Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères; Autrand, préfet de la Seine; Raux, préfet de police; William Martin, directeur du protocole; le maréchal Foch; le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris; Claveille, ministre des travaux publics; le comte de Molina, secrétaire de l'ambassade d'Espagne, et le marquis Torricelli.

Le roi, qui était vêtu d'un complet gris clair, coiffé d'un chapeau de feutre vert, les jambes serrées dans des bandes molletières noires, tenait à la main une canne de jonc. Un service d'ordre, composé de gardes républicains et de gardiens de la paix, maintenait aux abords de la gare les curieux venus en assez grand nombre, et qui ont acclamé le roi à son arrivée.

En attendant l'arrivée du président de la République, Alphonse XIII s'est entretenu devant la gare avec le maréchal Foch.

A 11 h. 32, M. Poincaré est arrivé, accompagné du général Penelon et des colonels Clavier, Prunier et Naudet, de sa maison militaire.

Le roi, le président et ses invités ont pris place dans un tram spécial dans lequel ils ont déjeuné. A l'arrivée à Rambouillet, le souverain et le président ont été salués par les autorités locales. Le 4e hussards rendait les honneurs militaires.

Le cortège s'est rendu en automobile au château, acclamé par la population de Rambouillet, dont les édifices publics étaient pavoisés de drapeaux français et espagnols.

Puis le cortège s'est rendu en voitures attelées dans les tirés de Rambouillet, où la chasse a commencé aussitôt.

La chasse a commencé par un tir en marche. Les chasseurs étaient placés tout d'abord dans les divers rayons de tirs. Le roi était au centre, ayant à sa droite MM. Pichon, Quinones de Leon, le marquis de Viana, M. Claveille, et, à sa gauche, M. Nourlans, le marquis de Torrecilla, le maréchal Foch, le général Berdoulat.

Derrière chaque chasseur se tenait un garde-forestier portant un fusil de rechange. Trois battues ont eu lieu successivement.

La chasse s'est terminée à 4 h. 45. Le souverain et les invités ont regagné le château. Les pièces abattues ont été rangées dans la cour en face de la grande pièce d'eau, et, du haut du balcon, le roi, le président de la République, accompagnés des chasseurs, ont pu contempler un tableau de 537 pièces: 212 faisans, 5 chevreuils, 3 lièvres, 317 lapins.

A lui seul, le roi Alphonse XIII a tué 230 pièces, dont 2 chevreuils, 105 lapins et 123 faisans.

Le roi d'Espagne, revenant de Rambouillet, est rentré ce soir à Paris. Il a été salué à sa descente du train par MM. Autrand, préfet de la Seine; Raux, préfet de police; le comte de Molina, secrétaire de l'ambassade d'Espagne; le commandant de Montbel, sous-chef du cabinet du gouverneur militaire de Paris; M. Le Grain, directeur du réseau de l'Etat; Guichard, directeur de la Sûreté générale, etc.

A sa sortie de la gare, le roi a été vivement acclamé.

LES ÉLECTIONS

M. LOUCHEUR CANDIDAT

Paris, 21 octobre. — M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle, sera candidat aux élections législatives dans le département du Nord.

Pour ceux qui souffrent

Une bonne nouvelle

Paris, 21 octobre. — Blessés aux blessures invisibles, malheureux atteints d'affections pulmonaires, qui voyez approcher l'hiver avec angoisse, vous toucherez désormais la pension correspondant au taux d'invalidité de 100 %. La campagne a porté ses fruits, nos vœux sont enfin exaucés.

Voici le texte qui fixe les nouveaux droits des malades de guerre atteints de tuberculose :

« Par modification au guide-barème annexé au décret du 29 mai 1919, et en vue d'assurer par le repos et les soins indispensables le traitement de la tuberculose pulmonaire confirmée, l'évaluation de cette maladie sera *quel qu'en soit le degré de gravité*, portée à 100 %, avec pension temporaire ou définitive, dans les conditions prévues à l'article 7 de la loi du 31 mars 1919. »

Voilà un premier point acquis. Il s'agit maintenant de savoir ce que veulent dire ces mots « tuberculose pulmonaire confirmée. » Nous espérons que l'on n'ergotera pas sur le mot « confirmée » pour écarter les malades atteints de bronchites dites « suspectes » du bénéfice de la mesure de justice qui vient enfin donner satisfaction aux malheureux qui souffrent pour nous avoir défendus.

Nous rappelons à tous ceux qui vont pouvoir réclamer la révision de leur pension qu'ils peuvent apporter à l'appui de leur réclamation des certificats de leur médecin habituel, et même se faire assister par lui au moment de leur passage devant le conseil de réforme.

Colonel PICOT.

P.-S. — Prière au correspondant qui m'a écrit en signant : « Une âme en peine » de me donner son nom et son adresse.

AUX ETATS-UNIS

La conférence économique internationale

LES QUESTIONS PREALABLES

New-York, 21 octobre. — Avant l'ouverture de la Conférence économique internationale qui aura lieu demain mercredi à Atlantic City (New-Jersey), M. A.-C. Bedford a fait, à la commission exécutive de la Conférence, les déclarations suivantes :

« Les Américains, avant de consentir une nouvelle extension de crédits affectés aux affaires européennes, doivent au préalable poser quelques « questions vitales ». D'abord tout danger de bolchevisme et de socialisme est-il écarté ? Aucune confiscation de la propriété n'est-elle plus à craindre ?

» Ensuite, quels sont les rapports existant entre le gouvernement et le monde des affaires dans les pays de l'Europe ? Et quelle sera l'attitude des gouvernements européens à l'égard du commerce américain ? La liberté du commerce sera-t-elle reconnue sur le pied d'égalité ou se verra-t-on menacé par des restrictions d'importation ?

» Le premier problème qui se posera devant la Conférence sera celui de la stabilisation du change, qui pourrait être obtenue au moyen de crédits ouverts en Amérique aux acheteurs de l'étranger. »

M. Eugène Schneider, président de la délégation française, qui prononcera demain le premier discours de réponse aux souhaits de bienvenue du président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, a déclaré dans une interview :

« Nous sommes venus ici pour travailler et étudier avec vous ce qui peut être fait pour assurer la reconstruction du monde après le terrible cataclysme que nous venons de traverser.

» M. Poincaré nous a dit en partant que les Américains, qui n'ont pas été économiquement éprouvés comme leurs associés de l'ancien continent, sont prêts à nous écouter et à nous aider dans cette tâche. Ce que j'ai vu jusqu'ici par moi-même me prouve que M. Poincaré avait raison d'avoir confiance. »

LA VIE SPORTIVE

Courses à Vincennes

MARDI 21 OCTOBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE VINCENNES (au trot monté), 3,000 francs, 2,600 mètres. — 1er, *Qu'elle-est-Belle* (Greze), à M. H. Garreau; 2e *Quickness* (L. Bordet), à M. L. Bellenger; 3e, *Quinzaine* (L. Pottier), à M. Vèse; 4e *Quêteuse* (P. Daubichon), à M. L. Hémard.

Durée : 1er, 4' 25" 1/5; 2e, 4' 26" 3/5; 3e, 4' 28" 3/5. *Qu'elle-est-Belle* (Diamant et Héloïse), est entraînée par Garreau.

PRIX DE NEUVILLE (au trot attelé), 3,000 francs, 2,500 mètres. — 1er, *Paulette* (Costenoble), à M. Bertin; 2e, *Pomard* (Vitet), à M. L. Vantelet; 3e, *Prisca* (Tamberi), à M. C. Rousseau.

Non placés : Punta-Gorda (M.-J. Windels), Petite-Amie (Bernard).

Durée : 1er, 4' 5" 2/5; 2e, 4' 6" 3/5; 3e, 4' 9" 1/5. *Paulette* (Fritwood'S. et Barberine) est entraînée par Bertin.

PRIX D'OCTOBRE (trot monté) 3,000 fr., 2,300 mètres. — 1er, *Pirouette* (L. Dufour), à M. G. Venet; 2e, *Plaisance* (L. Pottier), à M. F. Vève; 3e *Petrograd* (L. Boudet), à M. Ed. Beauvois; 4e, *Ostende* (M. C. de Wazières).

Durée : 1er, 3' 37"; 2e, 3' 38" 2/5; 3e, 3' 44" 3/5. *Pirouette* (Basque et Jeannette) est entraînée par Isabel.

PRIX DE SUCY (trot attelé), 5,000 fr., 2,600 mètres. — 1er, *Quick-Silver* (Tamberi), à M. C. Rousseau); 2e, *Quruille* (E. Tamberi), à M. C. Rousseau; 3e *Quintette* (C. Pentecôte), à M. C. Jeanne.

Non placé : Quod-Volo (Verzeele), distancé de la deuxième place pour allure irrégulière.

Durée : 1er, 4' 13" 2/5; 2e, 4' 16" 9/10; 3e, 4' 23" 3/5.

Quick-Silver (Dakota et Junon-II) est entraîné par Tamberi.

PRIX PIERRE PLAZEN (trot monté), 6,000 francs, 2,300 mètres). — 1er, *Qualité* (Riaud), à M. L. Olry Rœderer; 2e, *Quercella-II* (Guérout), à M. F. Lallouet; 3e, *Quasimodo* (Lintanf), à M. L. Olry Rœderer; 4e, *Quittance* (Verzeele), à M. L. Hemard.

Durée : 1er, 3' 32" 2/5; 2e, 3' 33" 2/5; 3, 3' 36" 2/5. *Qualité* (Bémécourt et Tunisie) est entraînée par Dejean.

PRIX DE SEMALLE (trot monté), 5,000 fr. 2,300 mètres. — 1er, *Nemi* (P. Daubichon), à Mme Brunet; 2e, *Odette* (Lintanf) à M. L. Olry Rœderer; 3e, *Marcellus* (M. C. de Wazières), à M. C. de Wazières; 4e, *Limoges* (Verzeele), à M. P. Giron.

Durée : 1er, 4' 21" 1/5; 2e, 4' 21" 3/10; 4e, 4' 23" 2/5.

PRIX DES PLATANES (trot attelé), 4,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Jegrana* (Faure), à M. Max Zerucati; 2e, *Oscar* (Verzeele), à M. A. Hémard; 3e, *Mutigny* (Simonard), à M. Thiéry de Cabanes.

Non placés : Halbran (Labroille), Kermesse (Bouchlité). Namrod (Willemsen), Javote (Isabel).

Durée : 1er, 3' 48" 1/5; 2e, 3' 49" 2/5; 3e, 3' 52".

RÉSULTATS DU PARI MUTUEL

CHEVAUX	PESAGE 10 fr.	Pelouse 5 fr.	CHEVAUX	PESAGE 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Q.-est-Bel..G	25 50	33 »	*Ourville*.....P	33 »	10 50
— .....P	12 50	11 »	*Ec. A. Rued*.G	14 50	6 50
Quickness.P	17 »	7 50	*Qualité*.....P	17 »	10 50
Paulette...G	79 »	50 50	*Querelle-II* P	17 50	8 50
— .....P	25 50	13 50	*Nemi*.....G	17 »	8 »
Pomard....P	14 50	7 »	— .....P	12 50	5 50
Pirouette...G	53 »	27 »	*Odette*.....P	14 50	6 50
— .....P	17 50	8 50	Jegrana....G	79 50	42 50
Plaisance..P	12 50	6 »	— .....P	26 »	20 50
Ec. Rouss..G	14 »	6 »	*Oscar*.....P	21 50	16 »
Quick-Silv..P	14 »	7 »			

BOXE

A la Grande Roue

Le Nord contre Paris

Paris, 21 octobre. — Thierry, de Roubaix, bat Deniard, de Paris, par abandon au second round.

Voisin, de Roubaix, et Rouquet, de Paris, font match nul.

Vandercruysen, de Roubaix, bat Marcel Pau, de Paris, aux points.

Vandcolaeghe, de Roubaix, bat Berger, de Paris, par abandon au cinquième round.

Le Nord est vainqueur.

Match franco-anglais : Newberry vainqueur de François Charles au 5e round par disqualification sur coup bas.

FOOTBALL RUGBY

ROCHELAIS CONTRE BEGLAIS

Dimanche prochain, le Club athlétique béglais recevra, sur son terrain de Musard, l'équipe correspondante du Stade rochelais. Vu la valeur des deux équipes, très beau match en perspective.

JEU DE PAUME

LE CONGRES DE LA PELOTE BASQUE

Le Congrès des Sociétés pratiquant la pelote basque se tiendra le dimanche 26 octobre, à Pau, 5, rue de la Préfecture, à dix heures. A l'occasion de ce Congrès, un service religieux sera célébré à la mémoire des pelotaris morts pour la patrie.

A 14 h. 30, une partie de blaid à chistera et une partie de blaid à main nue se disputeront au fronton des Arènes.

Le rendez-vous des congressistes est fixé à 8 h. 30 (salle de réunion, 5, rue de la Préfecture)

BORDEAUX

IL Y A UN AN

23 OCTOBRE 1918

Les Allemands luttent en désespérés. En Belgique, l'armée du général Degoutte s'empare de Waeregen. Au nord et au sud de Valenciennes, les Britanniques prennent Bruay, Pommereuil, Romeries, Beaurain, etc. Les Franco-Américains avancent au nord de Verdun.

Légion d'honneur

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Henry Allard vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur avec la belle citation suivante :

« M. Henry Allard, lieutenant de réserve au 15e régiment de dragons, détaché comme pilote à l'escadrille Spa 54. Pilote d'élite qui s'est fait remarquer pendant toute la campagne par son esprit de dévouement et sa grande bravoure. S'est particulièrement distingué en juin et juillet 1918 en effectuant un très grand nombre de reconnaissances photographiques en territoire ennemi qui permirent de prévoir et de déjouer l'offensive allemande du 15 juillet 1918. Le 17 juillet 1918 a soutenu, avec sa patrouille de 4 avions un combat héroïque contre 19 avions ennemis. Cinq fois cité. »

Nous adressons à M. Henry Allard, ainsi qu'à sa famille, qui compte de si vives sympathies dans notre ville, nos plus cordiales et sincères félicitations.

Le mouvement corporatif

Les employés de commerce

LES DESIDERATA DES EMPLOYES

Dans une lettre adressée aux industriels et commerçants de la place, l'Union syndicale des commis et comptables a exposé les desiderata de ses membres. Nous reproduisons ci-dessous les salaires mensuels minima préconisés par le Syndicat :

Employés au-dessous de dix-sept ans, ayant deux ans de métier, dont un dans la même maison : Première catégorie (nettoyage, courses, manutention légère), 270 francs.

Au-dessous de vingt et un ans, ayant trois ans de métier, dont un an dans la même maison : Première catégorie, 400 francs; deuxième catégorie, 360 francs.

Au-dessus de vingt-cinq ans, ayant quatre ans de métier, dont deux ans dans la même maison : Première catégorie, 500 francs; deuxième catégorie, 450 francs.

Femmes employées, au-dessous de dix-sept ans, ayant deux ans de métier, dont un an dans la même maison : Première catégorie (vente, placières, service administratif et comptabilité), 270 francs; deuxième catégorie (nettoyage, courses, manutention), 250 francs.

Au-dessus de vingt et un ans, ayant trois ans de métier, dont un an dans la même maison : Première catégorie, 360 francs; deuxième catégorie, 325 francs.

Au-dessus de vingt-cinq ans, ayant quatre ans de métier, dont deux ans dans la même maison : Première catégorie, 450 francs; deuxième catégorie, 400 francs.

Journée de mercredi

Les grévistes ont tenu une réunion mercredi matin. Il a été constaté que le nombre des chômeurs reste toujours le même.

Les grévistes ont réglé certains détails relatifs à des questions d'ordre intérieur. Ils se sont ensuite séparés en se donnant rendez-vous pour la grande réunion des employés de commerce de gros, tissus, mercerie, bonneterie, droguerie, etc., réunion qui aura lieu ce soir mercredi, à huit heures et demie, à l'Athénée.

Sont convoqués, en même temps que les employés sus-désignés, ceux de l'industrie et du commerce du vin.

Ajoutons qu'à la réunion du matin le citoyen Laviele, après avoir rendu compte de ce qui a été fait par le comité de grève, a annoncé le décès d'un camarade syndiqué, et qu'une collecte fut faite aussitôt en faveur de la famille de ce sociétaire.

LE COMITE DE GREVE APPELE A LA PREFECTURE

Le comité de grève a reçu de M. Bascou, préfet de la Gironde, une convocation pour jeudi matin, dix heures.

Des pourparlers vont donc, semble-t-il, être engagés. Espérons qu'ils aboutiront à une prompte solution du conflit.

La question de la farine

Depuis quelque temps on vit, paraît-il, presque au jour le jour pour la fourniture de la farine aux boulangers bordelais. D'autre part, la quantité qui leur est fournie serait, nous affirme-t-on, identique à celle qui leur était livrée au temps des restrictions, alors qu'on avait fixé à 300 grammes la consommation — jugée insuffisante — de chaque citoyen.

Mardi matin, à Bordeaux, plusieurs boulangeries n'auraient pas ouvert. C'est, nous l'espérons, un cas fortuit dû à des circonstances particulières et qui ne se renouvellera pas.

Si les renseignements qui nous sont communiqués sont exacts, d'autres départements voisins ne seraient pas dans la même situation, mais, pour des raisons que l'on ignore, les farines ne pourraient pas venir à Bordeaux.

Quoi qu'il en soit, de l'avis des intéressés et des personnes au courant de la question, il importerait, pour que le ravitaillement de Bordeaux fût normal, que la répartition de la farine fût quelque peu augmentée. Des démarches dans ce sens ont été faites auprès des services compétents. Il serait désirable qu'elles puissent être favorablement accueillies.

Académie des sciences

Dans la dernière séance de l'Académie des sciences à Paris, M. Moureu a analysé les recherches sur la putréfaction cadavérique de M. le docteur Chelle, professeur agrégé à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, et non Chaine comme il avait été dit par erreur.

Un vol de 3,050 pesetas

Un inconnu est entré dans la chambre non fermée à clé de Rogelie Rodriguez, demeurant rue Klébert, 6, et y a pris un portefeuille renfermant 3,050 pesetas en billets de banque.

Les circonstances dans lesquelles ce vol important a été commis limitent dans une certaine mesure les recherches auxquelles procèdent actuellement les limiers de la Sûreté.

L'incident de la place Gambetta

Deux arrestations

La prison municipale a reçu mardi un menuisier et un chauffeur de four, demeurant le premier à Caudéran, le second à Floirac. Ces deux individus sont inculpés « d'outrages et rébellion à magistrat ».

commissaire spécial près la préfecture, qui, dimanche soir, place Gambetta, fut pris à partie par plusieurs individus attendant à la station du tram; malgré qu'il eût décliné sa qualité, il fut entouré, insulté et même frappé d'un coup de poing.

Le menuisier et le chauffeur reconnaissent qu'ils étaient bien dimanche soir, au moment de l'incident, aux abords du square Gambetta; mais ils affirment n'avoir pris aucune part aux violences dont M. Teuly fut l'objet.

L'accident de la rue de la Trésorerie

L'état de la victime — Les résultats de l'enquête

Nous avons relaté l'accident dont fut victime dimanche matin, rue de la Trésorerie, M. Bianchini, commissionnaire, rue du Bocage, à Caudéran.

Nous avons pris mardi soir des nouvelles du commissionnaire qui est soigné à l'hôpital Saint-André. L'examen radiographique a fait connaître que M. Bianchini a deux côtes fracturées. Son état est pour le moment, nous a-t-on déclaré, assez satisfaisant.

On sait que le chauffeur, auteur de l'accident, s'empressa de prendre la fuite; mais le numéro de la voiture avait été fourni au commissaire de police du quartier, chargé de l'enquête.

D'après les renseignements recueillis au service minéralogique, la voiture — n° 40.64 — appartiendrait à M. Thomas, demeurant à Barbezieux. Le chauffeur serait un sieur C..., connu à Bordeaux.

Des témoins vont être entendus. L'enquête terminée, le procès-verbal sera transmis au parquet de Bordeaux, qui donnera à cette affaire les suites qu'elle comporte.

AU PALAIS

Cour d'assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller Cambecèdes

Affaire ajournée

A l'audience de l'après-midi devait être jugé le marin Prosper Lafitte, 31 ans, qui est accusé d'avoir donné la mort au sous-inspecteur de la Sûreté Loublanchès. Peut-être se souvient-on que, le 18 mai 1919, vers trois heures du matin, deux individus avaient été rencontrés par des agents rue de la Gare et sommés de dire ce que contenait un sac dont l'un d'eux était porteur, l'un s'enfuit, l'autre, le porteur du sac, s'arrêta et tira des coups de revolver sur les agents, blessant les gardiens Dubeau et Duclüzeaux, puis il s'enfuit dans une direction opposée à celle prise par son complice.

Le sous-inspecteur Loublanchès et l'agent Boréas, accourus au bruit des détonations, voulurent lui barrer le chemin : l'inconnu fit également feu sur eux, tua Loublanchès et put continuer à fuir. Le sac abandonné par lui contenait dix lapins et une poule provenant, on le sut bientôt, d'un vol commis à Bègles.

L'enquête fit peser les soupçons sur Lafitte qui, arrêté le 21 mai, fut reconnu formellement par l'agent Dubeau.

On l'avait présenté, au cours de l'instruction, à d'autres personnes qui avaient assisté au drame. Or, deux de ces témoins, domiciliés à Paris, n'ont pas répondu mardi après-midi à l'appel de leur nom.

Le défenseur de Lafitte, Me Chalès, a fait observer alors que leur audition par le jury était absolument indispensable : en effet, son client soutient qu'il est innocent, qu'il a été arrêté par erreur et que les témoins, aujourd'hui défaillants, ne manqueront pas de déclarer qu'ils ne le reconnaissent pas.

La cour, faisant droit aux conclusions de la défense, a ordonné que les deux témoins en question seraient cités de nouveau et a ajourné l'affaire en fin de session, c'est-à-dire au vendredi 31 octobre.

Attentat à la pudeur

Sur verdict affirmatif, mitigé par l'admission des circonstances atténuantes, la cour a condamné, mercredi matin, à **deux années d'emprisonnement**, le garçon de café Jean Perpigna, âgé de 43 ans, accusé d'attentat à la pudeur sans violences.

Sa victime est un enfant âgé de moins de 13 ans.

Perpigna a été, au cours de l'instruction, soumis à un examen mental qui a révélé qu'il souffre de tares héréditaires.

Ministère public, M. l'avocat général Lamothe. Défenseur, Me Renault.

NAOL LE MEILLEUR GIRAGE A LA CIRE Usines à Courbevoie

COMMUNICATIONS

ANCIENS MILITAIRES

ASSOCIATION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS DES ARMEES DE TERRE ET DE MER. — Camarades démobilisés, anciens sous-officiers, sous-officiers en activité, officiers de réserve et de territoriale et titulaires de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, si vous voulez continuer à conserver l'esprit de bonne camaraderie qui est de tradition chez nous; si vous voulez augmenter votre bien-être des bienfaits de la mutualité, prenez connaissance des statuts de l'Association des anciens sous-officiers, Société nationale de secours mutuels et de retraites. Actif au 30 juin 1919, 720,000 fr. Avantages procurés par l'Association pour une cotisation mensuelle de 3 fr. : indemnité journalière de 3 fr. en cas de maladie, retraite; indemnité de décès, 150 fr.; assistance au décès, 100 fr.; secours aux veuves et orphelins de sociétaires. Placement gratuit des sociétaires.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège, 18, rue de Guienne, Bordeaux.

SOCIETES ARTISTIQUES

AMICALE ARTISTIQUE — Réunion générale au local de la Société, 36, rue Lamothe (près la gare du Midi), jeudi 23 courant, à 9 heures du soir, pour procéder à l'élection d'un comité administratif et à la réorganisation de la Société.

TOUS SYSTEMES DE DENTIERS Fabrication et adaptation parfaites. — Réparations immédiates. 14 bis, pl. des Gds-Hommes. Prix modérés.

BABY TRICAL Aliment Idéal des Enfants

LES THÉATRES

GRAND-THEATRE

Mercredi soir, « Carmen », l'admirable chef-d'œuvre de l'art lyrique français, dont la reprise a été fêtée samedi soir par un public enthousiaste et très nombreux.

Mlle Lise Landral sera Carmen, ayant à ses côtés, Mlle Marie Tissié, de l'Opéra-Comique (Micaëla); MM. Darreau (Escamillo), Cormerais (Zuniga), Revaldi (le Dancaire), Laroche (Remendado); M. Fernand Lemaire chantera le rôle de don José.

Vendredi, en soirée de gala, « Sigurd ».

Samedi, « Mireille », dans la version complète du Théâtre-National de l'Opéra-Comique.

Location ouverte pour ces deux spectacles à partir de jeudi matin.

BOUFFES

Vous connaissez la formule des pièces du Grand-Guignol : très chaud, très froid; de l'allégresse et de la terreur; de la joie et de l'épouvante. Les pièces présentées par M. Albert Lévy sont dosées avec sûreté, métier et précision, sans grande originalité. Elles valent surtout par le détail scénique.

« L'Amour », « Lui, Elle, l'Autre », la Morte », « l'Amie » réalisent tour à tour les numéros contrastes du programme. M. Albert Levy, comédien de ressources; Mlles Ryp et Rolland, MM. de Reilles et Clevalier assurent une interprétation cohérente.

La tournée du Grand-Guignol donnera une série de représentations jusqu'à dimanche inclus, avec les spectacles suivants : Mercredi 22 et jeudi 23 octobre, spectacle monstre, avec : 1. « L'Amie », avec Jane Ryp; 2. « Lui ! Elle ! L'autre ! » comédie; 3. « la Morte », drame en 2 actes. Vendredi, samedi et dimanche : 1. « L'Amour », comédie; « l'Intransigeant Godasse », vaudeville, et le triomphe du Grand-Guignol, « Sur la Dalle », avec Albert Lévy.

ALHAMBRA

C'est une comédie, « Le Chauffeur », qui tient cette semaine l'affiche de l'Alhambra. Le comique si savoureux de la situation mise à la scène par M. Max Maurey a été très finement et justement rendu par M. Malbert, qui jouait le rôle d'Alcime. Bonne interprétation d'ensemble avec Mme Andrée Chabry, MM. Garrigue, Busquet et Verva.

Tous les soirs, sur la scène, « le Chauffeur », comédie en un acte, de N. Maurey, interprétée par Malbert, W. Garrigue, Busquet, Reinal, Verva et Mme A. Chabry.

APOLLO

Tous les soirs, à 8 h. 30, « Flup !... » l'opérette nouvelle interprétée par F. Caruso, A. Chambon, Lucy Raymond, Mario, Lya Ceddès, Mme Lejeune, D. Bédué, René Gamy, Suire, Lambrette, Laban. Au 2e acte, le Tango, dansé par F. Caruso, Lucy Raymond; le ballet hindou, dansé par A. May et le corps de ballet, et au 3e acte, le fox trot, dansé par André Chambon et Lya Ceddès.

TRIANON

Mercredi, jeudi (matinée et soirée), trois dernières représentations du « Fils surnaturel », comédie-bouffe de Grenet-Dancourt et Maurice Vaucaire. C'est une soirée de fou rire ininterrompu, avec les artistes les plus amusants dans le vaudeville le plus drôle. Prudent de louer.

SCALA

La revue « Enfin, seuls ! » est un succès sans précédent. Du rire, de l'esprit, du charme, de la satire et une partie locale abondante. Avec cela, une interprétation remarquable. La location se fait sans frais.

ALCAZAR

Samedi 25 octobre et dimanche 26, deuxième grand gala des opéras joués en drames : « Werther ». Mise en scène et interprétation splendides. M. Sablot, dans le rôle de Werther, et Mme Dagalary dans celui de Charlotte. Louez de suite.

OLYMPIA-CINEMA-PALACE

M. Redon, le baryton si apprécié, chantera à l'Olympia, jeudi 23 courant, à 10 heures, « Ohé... les voilà ! », la dernière œuvre patriotique de M. Paul Florencie, l'auteur de « France, debout ! »

SAINT-PROJET-CINEMA

Jusqu'à jeudi soir, « Une Volonté », film splendide en 5 actes, avec William Farnum.

SPECTACLES du 22 octobre

GRAND-THEATRE. — 8 h. : Carmen.
APOLLO. — 8 h. 30 : Flup !
BOUFFES. — 8 h. 30 : Les Fils surnaturel.
TRIANON. — 8 h. 30 : Le Fils surnaturel.
SCALA. — 8 h. 30 : Enfin, seuls ! revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Le Chauffeur.
SKATING-PALACE. — Patinage et bal à 8 h. 30

PLUS DE CHEVEUX GRIS, PLUS DE TRACAS POUR LES NUANCES. Avec LE COLORAT, teinture inoffensive à base de henné, on obtient toutes les couleurs. Se vend et s'applique par des spécialistes chez le seul dépositaire : HENRY, 46, cours du Chapeau-Rouge, Téléphone 10.71, Bordeaux.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Figuig », venant de Mazagan et Casablanca, ayant quitté ce dernier port le 20 octobre au matin, ne peut être attendu à Bordeaux que jeudi soir ou vendredi matin.

HAVRAISE-PENINSULAIRE. — Le vapeur « Ville-de-Marseille », venant du Havre et de Pauillac, est arrivé à Marseille le 18 ocobre, en route pour Madagascar et la Réunion.

POUR LE RAVITAILLEMENT CIVIL

Le vapeur brésilien « Pelotas », confié en gérance à la Compagnie Générale Transatlantique, et adressé aux Transports maritimes, est monté à Bordeaux mardi soir et s'est amarré au poste n. 1, du quai des Chartrons.

Ce vapeur nous apporte du Maroc un chargement de 8,060 pores destinés au ravitaillement civil.

ARRIVEE DU « NIAGARA »

Le paquebot « Niagara », commandant Amic, de la Compagnie Générale Transatlantique, parti de New-York le 10 octobre, entrait en Gironde mardi matin et suivait pour Bordeaux, où il accostait quai Carnot, à seize heures trente.

A bord, on compte 170 passagers de cabine, dont un groupe d'officiers et sous-officiers faisant partie d'une mission française aéronautique, qui revient du Japon.

Egalement à bord, 1,151 immigrants, dont 550 Serbes, Croates et Slovènes; ces derniers, rapatriés du Yougo-Slavie, qui Vladivostok, ont quitté Bordeaux mardi soir, par train spécial.

La traversée, qui au départ de New-York s'annonçait favorable, est devenue, dans la soirée du 13, très mouvementée. Pendant trois jours, la tempête et un fort vent du nord ont fait rage, et le navire a embarqué des paquets d'eau qui ont brisé des portes et des glaces des salons de 1re classe; des bastingages ont été enlevés.

Ce n'est que le 16 au matin qu'une accalmie est survenue, permettant au « Niagara » de continuer normalement son voyage.

Ajoutons que, par suite des grèves des dockers survenues à New-York, le « Niagara » n'a pu compléter son chargement de diverses marchandises.

L'incendie du « Venezia »

C'est le 13 octobre, à 8 heures (11 heures de Greenwich) que le commandant du « Niagara » apprenait par un radio lancé de l'Espagne que ce paquebot avait le feu à bord. Le « Niagara », qui se trouvait alors à 200 milles du navire en détresse, l'avisait par radio qu'il se portait à son secours. Entre temps, le « Chicago », qui faisait route vers New-York, et se trouvait à 40 milles seulement du « Venezia », avait également reçu les radios et se dirigeait aussitôt vers le bâtiment sinistré.

Vers 15 h. 30, un radio du « Chicago » informait le « Niagara » qu'il n'avait pas à se déranger de sa route, car le « Venezia », en feu de la proue à la poupe, était abandonné; mais, grâce à une mer calme, les passagers, l'équipage, en tout 352 personnes, ainsi que la poste, avaient pu être sauvés.

Le 13, dans la soirée, le « Chicago » et le « Niagara » se croisaient à un mille de distance; une nouvelle série de radios fut alors échangée. Les rescapés demandaient à passer sur le second de ces navires. Le gros temps survenu ne permit pas d'effectuer le transbordement. Les sinistrés restèrent sur le « Chicago », tandis que le « Niagara » faisait route sur Bordeaux.

LE PAQUEBOT « LAFAYETTE » VA ETRE DEREQUISITIONNE

Le paquebot « Lafayette », de la Compagnie Générale Transatlantique, dont les réparations et installations sont terminées, sera déréquisitionné jeudi 23 octobre, et remis à la disposition de la Compagnie.

Le « Lafayette », amarré actuellement au poste n. 3 du quai Carnot, a repris son majestueux aspect d'avant guerre. Il quittera notre port samedi matin, à destination du Havre, d'où il assurera le départ postal du 5 novembre sur New-York, sous les ordres du capitaine Roch, qui vient d'en prendre le commandement.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster vendredi 24 octobre pour les destinations suivantes :

Alger, départ du paquebot « La-Marsa », de Port-Vendres, le 25 octobre.

Tanger, Casablanca et Mazagan, départ du paquebot « Doukkala », de Marseille, le 25.

Port-Said, Suez, Aden, Colombo, Freemantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney, tous les points de l'Australie, correspondances pour la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande, départ du paquebot « Morea », de Marseille, le 25 octobre.

Dakar, Conakry, Cotonou, Grand-Bassam et tous les points de l'Afrique occidentale, départ du paquebot « Jacques-Fraissinet », de Marseille, le 25 octobre.

Heures et hauteurs des marées à Bordeaux

Jeudi 23 octobre

Pleine mer : Matin, 6 h. 8; hauteur, 4 m. 75. — Soir, 18 h. 27; hauteur, 4 m. 75.
Basse mer : Matin, 2 h. 9; hauteur, 0 m. 10. — Soir, 14 h. 29; hauteur, 0 m. 10.

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux). PENDULES CARILLONS WESTMINSTER

ÉTAT CIVIL

DECES du 21 octobre

Irène Apat, 15 ans, rue de la Seigrière, 40.
Pierre Queille, 40 ans, rue de Corcelles, 8.
Jeanne Martin, épouse Mimaud, 47 ans, rue Bourbon prolongée.
Bernard Garrandaux, 52 ans, rue Minvielle, 14.
Pierre Planchat, 56 ans, cité Dussaq (allée de Boutaut).
Pierre Boissevy, 56 ans, rue Pineau, 13.
Marguerite Rochereau, 64 ans, veuve Légise, cité Mesplet.
Jean Montaillen, 69 ans, r. du Palais-Gallien, 148.
Rose Piqué, ép. Graëlis, 72 ans, pl. Simiot, 6.
Valentine Cazacs, épouse Martin, 72 ans, rue de Belfort, 25.
Marie Scarrou, veuve Génibert, 80 ans, rue Bonnefin, 16.
Jean Costes, 81 ans, rue de Bègles, 134.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme F. Bordes, leurs enfants et gendre; M. et Mme Lormeau et leurs enfants, M. et Mme J. Bousset, M. et Mme Ebrhard prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean RAMOS,

décédée à Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées), leur sœur, belle-sœur, tante et amie.

Réunion à la porte de la Chartreuse le 23 courant, à huit heures trois quarts. P.F.M.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Veaux, Lautié et Décriteau prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur